**Christelle Lechevalier (ENF).** – Monsieur le Président, mes chers collègues, la commission parlementaire d’enquête a établi que la Commission européenne était informée d’une éventuelle fraude de l’industrie automobile mais qu’elle n’a pas mené d’investigations à ce sujet. Cet état de fait pose la question du poids des lobbies sur la Commission et celle des seuils et normes fixés par l’Union européenne.

L’industrie automobile a réalisé énormément d’efforts et d’investissements ces quinze dernières années pour réduire la pollution des véhicules et nous sommes tous conscients de la nécessité de ces changements, notamment pour la santé. Cependant, elle s’est organisée pour contourner les normes que vous aviez fixées.

Posons-nous la question de savoir pourquoi. L’Union n’a-t-elle pas surestimé la capacité des constructeurs à s’adapter aux normes qu’elle impose ? L’Union doit veiller à ne pas imposer des normes contraignantes inatteignables qui finissent par être contournées avec l’assentiment même de la Commission.

Les objectifs, notamment environnementaux, ne doivent pas être utopiques et doivent prendre en compte non seulement l’environnement mais aussi les problématiques de nos industries. Veillons à la mise en place de mesures incitatives plutôt que contraignantes et n’oublions pas que les États-nations sont souvent les mieux placés pour la prise de décision et le contrôle de leur implication.